COMMISSIONS COMMUNALES	MEMBRES
Travaux et Aménagement Grands Travaux : élabore le dossier de cadrage technique et financier des projets, les cahiers des charges techniques des appels d'offres et des consultations, étudie les résultats des études, monte les dossiers de demande de subventions. Urbanisme : étudie les demandes de permis de construire et l'opportunité d'un PLU ou autre document d'urbanisme communal.	BOUILHAUD-DUVERNAY Sophie, CAVEGLIA-SCALE Caroline, CHAMPON Nathalie, CHAPOT Franck, CIPOLLINI Claudine, GARCIA José, GIACOMINO Romaric, HURTAUX Fabien, MAILLARDET Thierry, RAYMOND Elsa.
Communication et Animation Etudie, chiffre et propose les moyens et modalités de communication à mettre en œuvre ; élabore et présente au CM pour validation le contenu de la communication, gère les moyens techniques de la communication	BOUILHAUD-DUVERNAY Sophie, CAVEGLIA-SCALE Caroline, CHAMPON Nathalie, GARCIA José, GIACOMINO Romaric.
Finances Participe à l'élaboration des dossiers de demandes de subventions, étudie et propose un plan d'équilibrage du budget de l'eau, prépare et propose les budgets de l'année, étudie les contrats en cours, élabore et propose les contrats de location (salle, mini-pelle) étudie le volume et la nature des activités du personnel. Fait des propositions au CM.	AKERS Michèle, MAILLARDET Thierry, RAYMOND Elsa,
Gestion du quotidien Propose les investissements de renouvellement de matériel et d'entretien courant, gère les réparations courantes. Le responsable gère le planning de l'employé communal et en rend compte au Conseil Municipal	AKERS Michèle, CHAPOT Franck, CIPOLLINI Claudine, GARCIA José.
Economie et tourisme Etudie les moyens de développer l'activité économique et touristique du village et fait des propositions au Conseil Municipal	AKERS Michèle, BOUILHAUD-DUVERNAY Sophie, CAVEGLIA-SCALE Caroline, GIACOMINO Romaric.
Ecole Participe au Conseil d'Ecole, représente la commune auprès de l'école.	CHAMPON Nathalie, GIACOMINO Romaric.

- **COMMISSION REVISION DES LISTES ELECTORALES**

  ¤ Elsa RAYMOND
  ¤ Michèle AKERS
  ¤ Catherine NABOKOFF

- **REFERENT GRIPPE AVIAIRE**

  ¤ Claudine CIPOLLINI

- **REFERENT DEFENSE**

  ¤ Romaric GIACOMINO

LE CLAMENSANAIS

Bulletin apériodique N°2 janvier 2009

Voici votre second bulletin d'informations qui vous fait part des évènements et projets de la commune. Ce bulletin est distribué dans vos boites aux lettres par les conseillers municipaux.

L'équipe municipale vous souhaite bonheur, santé et prospérité pour l'année 2009.

Le mot du Maire

A propos de l'eau...
Le conseil municipal du 10 octobre 2008 a décidé l'augmentation du prix de l'eau à l'unanimité. Je me devais de vous donner quelques explications.

La réglementation sur l'eau est de plus en plus exigeante et nous oblige à des investissements aussi lourds qu'incontournables.

Comme vous le savez nous sommes engagés sur un programme d'implantation d'une station d'épuration qui devrait être opérationnelle début 2011.
Nous avons dû nous conformer aux recommandations de la DDASS et installer des UV.
Quant à la chloration du réservoir, elle devrait intervenir courant 2009.

D'autre part, pour avoir supporté les 14 coupures d'eau intervenues depuis le mois de mars, vous savez que le réseau est en fin de vie et qu'il nous faudra le rénover très rapidement.

Cette rénovation sera faite par tranche et synchronisée autant que possible avec les travaux liés à l'assainissement et à l'enfouissement des lignes électriques afin de diminuer les nuisances et les coûts.
Mais bien évidemment, toutes ces opérations ont un coût et il faut les financer. Plus de la moitie du budget d'investissement de l'eau (53%) est constitué de subventions en provenance de l'Agence de l'eau, du département, de la région etc.

Nous avons été prévenus que les communes qui ne feront pas l'effort d'augmenter le prix de l'eau pour l'amener à 1euro le m^3 verront leurs subventions fondre puis disparaitre.

Par ailleurs, une autre part importante du budget d'investissement de l'eau (37%) vient du budget de fonctionnement général de la commune, nous limitant d'autant pour la réalisation d'autres projets (rénovation des bâtiments, amélioration des routes communales, modernisation du matériel de l'école etc..) qui ont eux aussi leur importance pour la vie de la commune.
C'est pour ces deux raisons, garantir nos possibilités d'appel à subvention et accroitre nos possibilités d'investissements, que le conseil municipal a décidé l'augmentation du prix de l'eau et de la redevance d'assainissement.
J'espère que ces explications vous auront permis de mieux comprendre le sens de notre décision et les contraintes auxquelles nous devons faire face.

Quelques chiffres du budget de l'eau 2008 :
Budget de Fonctionnement : 11.000 euros.
Vente de l'eau : 9.100 euros.
Budget d'investissement : 66.000 euros.
Subventions diverses : 35.000 euros.
Apport du budget général : 24.000 euros.

Elsa Raymond

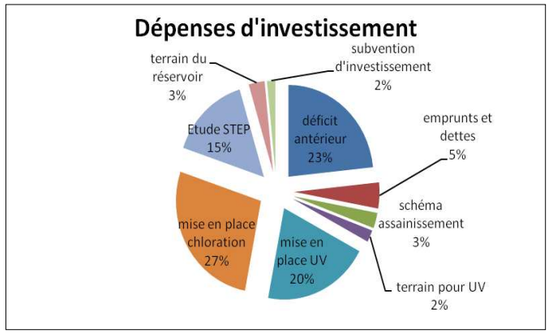

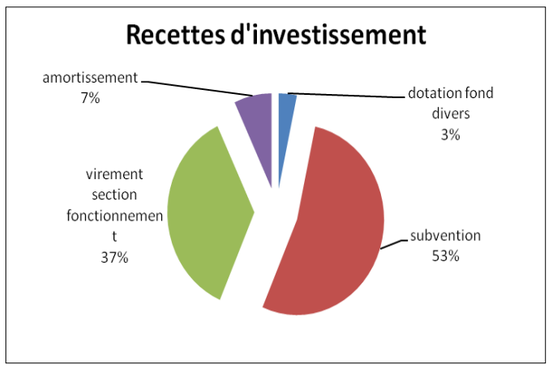

ACTUALITES

Bienvenue à la Communauté de Communes

Qu'est-ce que l'intercommunalité ?

L'intercommunalité vise à fédérer les territoires, à mettre en commun des compétences, des ressources, des projets.
Juridiquement, l'intercommunalité constitue un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui reçoit par ses statuts des compétences qu'il exerce à la place des communes.

Les syndicats intercommunaux (à vocation unique -Sivu- et à vocation multiples -Sivom-) sont des EPCI dont les financements sont assurés par les contributions budgétaires des communes membres. Ces contributions constituent des dépenses obligatoires pour les communes membres. Ces EPCI ne peuvent pas prélever de fiscalité sur les habitants.

Pour information, le Sivom de La Motte-Turriers a été crée en 1961.

Communauté de Communes (jusqu'à 50 000 habitants), Communauté d'Agglomération (de 50 000 à 500 000 habitants) et Communauté Urbaine (plus de 500 000 habitants), sont des EPCI à fiscalité propre.
En 2007, 86.5% de la population française était déjà regroupée dans des EPCI dits à fiscalité propre et de fait, les syndicats intercommunaux sont, à court terme, voués à disparaître.

Depuis le 05/12/08 Clamensane fait partie de la Communauté de Communes (CdeC) de La Motte du Caire-Turriers qui regroupe 13 communes : Bayons, Châteaufort, Clamensane, Claret, Faucon-du-Caire, Gigors, Le Caire, Melve, La Motte-du-Caire, Nibles, Sigoyer, Turriers, Valavoire.
La CdeC de La Motte du Caire-Turriers a choisi une fiscalité additionnelle. C'est-à-dire que la CdeC prélèvera une part d'imposition sur les recettes fiscales. La commune de Clamensane baissera d'autant ses taxes (TH, TP, FB, FNB)[(1)] ainsi la pression fiscale du contribuable restera stable.

Les CdeC ont droit à des dotations versées par l'Etat :
* Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Ces crédits proviennent d'une enveloppe nationale dégagée par la loi de finance (Au niveau national la moyenne s'élevait à 18,69€ / habitant en 2007),
* Dotation Globale d'Equipement (DGE) pour les EPCI de moins de 20 000 habitants. Cette DGE concerne des opérations spécifiques d'investissement,
* Dotation de Développement Rural (DDR).

La Communauté de Commune a pour vocation de remplacer le Sivom. A terme, il sera dissous. Pour l'instant, nous nous retrouvons dans une situation transitoire car la nouvelle CdeC n'a pas les mêmes limites géographiques que le Sivom. Dans un premier temps, certaines compétences continueront donc à être exercées par le Sivom.

Le 06/01/2009, durant la première réunion de la CdeC, M. Jean Jacques Lachamp, Maire de Nibles, à été élu Président et Mme Dominique Bayle, 1ère adjointe de Turriers, a été élue 1ère vice-présidente.
Six vice-présidents ont ensuite été élus : E. Aguillon, JC. Borchi, M. Clément, Mme E. Faure, M. Hernandez, R. Zunino.

A nous, communes, d'avoir la volonté de rendre efficace ce partage de compétences et de travailler au mieux au développement de ce nouveau territoire.

(1) TH : Taxe d'habitation, TP : Taxe professionnelle, FB : Foncier Bâti, FNB : Foncier Non Bâti

DELEGATIONS

DELEGUES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SIVOM	Elsa RAYMOND Franck CHAPOT	José GARCIA Sophie BOUILHAUD-DUVERNAY
SIVU	Caroline CAVEGLIA-SCALE Sophie BOUILHAUD-DUVERNAY	José GARCIA Franck CHAPOT
SIE	Romaric GIACOMINO Sophie BOUILHAUD-DUVERNAY	José GARCIA Caroline CAVEGLIA-SCALE
OIT	José GARCIA	Franck CHAPOT
AGEDI	Romaric GIACOMINO	Sophie BOUILHAUD-DUVERNAY
Pays Sisteronais	Elsa RAYMOND	Caroline CAVEGLIA-SCALE
ASA du canal	Fabien HURTAUX	Michèle AKERS
Communauté de Communes	Franck CHAPOT Nathalie CHAMPON	Elsa RAYMOND Claudine CIPOLLINI

COMPOSITION DES DIFFERENTES COMMISSIONS

- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
BREMOND Huguette BROCCHIERO Marc CAVEGLIA SCALE Bernard CHAMPON Nathalie CIPOLLINI Claudine ESPOSITO Sauveur (Faucon du Caire)	AKERS Michèle BEUCHEE Lise BRUNET Christian CARLUC Louis DAVID Nicole FRANCOU Nicole (La Motte du Caire)

- **COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

¤ Présidente : Elsa RAYMOND
¤ Représentants du conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS :
Michèle AKERS, Nathalie CHAMPON, Claudine CIPOLLINI
¤ Représentants des habitants du village au Conseil d'Administration du CCAS :
Pierre ENSERET, Eliane FORTE, Stéphane MARCONCINI

- **COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRE**

¤ Titulaires : Caroline CAVEGLIA-SCALE, Franck CHAPOT, Thierry MAILLARDET.
¤ Suppléants : Michèle AKERS, Romaric GIACOMINO, Fabien HURTAUX.

INFOS UTILES

- **MAIRIE** : Nouveaux horaires d'ouverture au public :
- Lundi 9h à12h et 14h à 18h
- Mercredi 9h à 12h
- Vendredi 9h à12h

Nouvelle adresse email :
- clamensane-mairie@orange.fr

- **OPAH** est l'acronyme signifiant « Opération programmée d'amélioration de l'habitat ».
Grâce à elle vous pouvez :
- faire des travaux pour votre habitation principale,
- réhabiliter un logement pour le louer,
- réaliser des travaux d'accessibilité,
- utiliser une énergie renouvelable,
- rénover la façade de votre habitation, etc.

Sous condition de ressources vous pouvez obtenir d'importantes subventions.
Pour tous renseignements, téléphonez au :
04.92.68.33.17

- **Facture de fioul.**
Un formulaire de demande d'aide à la cuve de 200,00€ peut être demandé au Trésor Public ou sur le site www.impots.gouv.fr.
Sur présentation d'une facture et si vous n'êtes pas imposable, vous pouvez bénéficier d'un remboursement de 200,00€ sur l'achat de fioul (pour les résidences principales uniquement et avant le 30/04/09).

- **3939 allo service public** et le site www.service-public.fr délivrent des renseignements administratifs à tous les usagers. Ils vous informent sur les sujets de la vie quotidienne : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location... Ils vous orientent également vers les organismes administratifs qui vous permettent de connaitre vos droits et vos obligations, et d'accomplir vos démarches.
Le service internet vous permet aussi d'effectuer des démarches courantes directement en ligne.

CARNET

Décès :
- M. Jean-Claude LATIL, âgé de 56 ans est décédé le 21/08/08.
- Mme Marie-Jeanne Vella née Forté, âgée de 66 ans, est décédée le 08/09/08.
- Mme Lydie Lagarde (épouse Sube), née à Clamensane, âgée de 83 ans, est décédée le 20/12/08.

Naissance :
- Bienvenue à Dylan Francou né le 09/09/08

N'hésitez pas à consulter l'affichage, à apporter vos idées ou votre contribution pour rendre notre village vivant et accueillant

Toutes les personnes souhaitant voir apparaître une rubrique ou un information dans la prochaine parution peuvent laisser leur coordonnées et leurs propositions dans la boîte à idées de la mairie ou en faire part à un conseiller.

Mise en page : Rémi Piotaix

Signature : L'équipe Municipale
Janvier 2009

IPNS

TRAVAUX

Les grands travaux en cours

- L'entreprise Azur Travaux est à Clamensane. L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques entre la fontaine de l'école et la sortie du village a commencé depuis le 05/01/2009. Ces travaux font l'objet d'une collaboration entre le SIE (Syndicat Intercommunal d'Electrification) et la commune.

- Station d'épuration et réfection d'une partie du réseau d'eau potable.
Le maitre d'œuvre a été choisi, il s'agit du bureau d'études *Hydrétudes* à Gap. Nous nous orientons vers le choix d'un lit planté de roseaux.
Les relevés topographiques sont en cours.

- Rénovation du bâtiment « poste-école-mairie ».
Ce grand bâtiment communal nécessite des travaux importants :
- Accès des espaces publics aux personnes handicapées,
- Mise aux normes des installations électriques,
- Isolation…

Nous envisageons une réorganisation de l'espace consacré aux lieux ouverts au public ainsi qu'aux logements.
Des relevés ont déjà été effectués.

Les travaux effectués

- Sécurisation du toit du préau de l'école.

- Le regard à UV situé à côté du camping est terminé. L'entreprise SOPEI va venir installer la lampe à UV et EDF doit effectuer le raccordement électrique.

Les UV (Ultra-violet) et la chloration, quelques explications :
Les UV ont un pouvoir bactéricide c'est en cela qu'ils nous intéressent dans le traitement de l'eau potable.
Les avantages du traitement de l'eau par les UV sont les suivants : aucune formation de produits toxiques, utilisation simple, adaptable sur un circuit d'eau déjà en place, entretien réduit, coût relativement bas.
Il y a par contre un désavantage : ce système ne peut être utilisé que sur un circuit de distribution court.
Pour Clamensane cela signifie que les habitations situées avant le réservoir du village profiteront de l'effet bactéricide des UV, mais qu'en sortie du réservoir nous serons obligés de mettre en place une chloration de l'eau.

- Le réservoir d'eau potable du village a été nettoyé et désinfecté.

Nous remercions tous les conseillers et volontaires du village qui ont participé aux travaux ci-dessus.

- Le débroussaillage en bordure du terrain du tir à l'arc prévu le dernier weekend de novembre et qui avait été annulé pour cause de mauvais temps, sera reprogrammé ultérieurement. Nous remercions M. Rouget d'avoir marqué les arbres et arbustes qu'il conviendra de conserver.

INFOS DIVERSES

LES ARCHERS DU SASSE

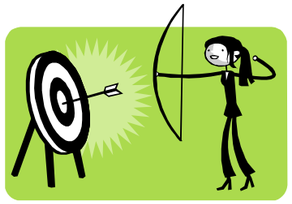

L'année 2008 a vu se concrétiser un des objectifs de l'association *Les Archers du Sasse* : celle-ci a adhéré à la Fédération Française Handisport.
L'association propose de nombreux stages durant les périodes de vacances scolaires en s'arrangeant pour que les adultes puissent également en profiter.
Ils sont encadrés par Dominique Urbain, la présidente (qui a fait réactualiser ses diplômes avec succès : entraineur 1er et 2ème degré), et Noël Gabriel vice-champion du monde de tir à l'arc en non-voyant.
Le club est très honoré de voir entrer dans ses adhérents Noël Gabriel, qui désire préparer sa saison sportive en vue d'accéder aux jeux paralympiques de Londres.
Claire Gide (Nibles) est revenue dans l'association après avoir passé avec succès son diplôme d'entraineur 1er degré.

Les archers sont toujours fidèles et motivés !

COMITE DES FETES : XIIèmes journées mycologiques

En collaboration avec l'OIT, le comité des fêtes de Clamensane a organisé cet automne encore un week-end dédié aux champignons. Les cueillettes ont permis de rapporter beaucoup d'espèces dont 191 ont été identifiées.

Un grand merci à Mr et Mme POUS, mycologues avertis, et à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette manifestation qui rencontre toujours autant de succès.

OUVRAGE HISTORIQUE : *ITINERANCE MEDIEVALE*

A l'initiative de l'office de tourisme, l'historien Marc de Leeuw et l'archéologue Nicole Michel d'Annoville ont coécrits ce livre dont un chapitre entier est consacré à Clamensane. Cet ouvrage déjà très apprécié est en vente au prix de 28 € à la Poste de Clamensane, à la Maison du tourisme au Caire, chez les commerçants locaux et dans les librairies et grandes surfaces du pays.

BOITE A IDEES

Nous remercions les habitants qui ont utilisé la boite à idées. Suite a vos demandes, deux panneaux d'affichage ont été installés sur l'église.
Certaines de vos propositions ne pourront pas être satisfaites dans l'immédiat, elles demandent de la réflexion et de la concertation.
Toutes sont consignées dans un cahier consultable en mairie.

SKI DE FOND VENTEROL

Ski de fond et Raquettes à Venterol sur un magnifique domaine de 50 kilomètres de pistes forestières.
Ouvert tous les jours de 9 h à 16 h 30 à partir du 21 décembre 2008.
Foyer de ski de fond - Tel : 04 92 54 02 40
Mairie de Venterol - Tel : 04 92 54 12 12

SPECTACLE DE L'ECOLE

Le traditionnel spectacle de Noël de l 'école de Clamensane a eu lieu le mardi 16 décembre.
Théâtre, poésie, chanson, le public nombreux fût sous le charme.
Le Père Noël et les cadeaux étaient au rendez-vous.
De nombreux gâteaux « maison » ont permis à tous de se régaler après le spectacle.

NOUVELLE ASSOCIATION

La commune accueille une nouvelle association à compter du mois prochain.
L' A.M.A.C (Association Multi Activités de Clamensane), dont Caroline Cavéglia est la présidente, vous proposera différentes activités : cours d'informatique et de cuisine, cours de langues étrangères : allemand, provençal, anglais, et cours de dessin, tout ceci encadré par des bénévoles compétents et professionnels.

Pour toutes informations et inscriptions, vous pouvez écrire par mail à l'adresse suivante :
association.amac@gmail.com
ou téléphoner au 04.92.31.93.30 / 06.77.12.22.42.
Pensez à surveiller l'affichage au centre du village ainsi que vos boîtes aux lettres.

SENTIERS DE RANDONNEES

Au départ de Clamensane, 2 circuits de randonnée pédestre balisés et entretenus par l'Office Intercommunal de Tourisme de la Motte-Turriers vous permettent une incursion à la fois historique et naturelle dans ce secteur de la vallée du Sasse.

En effet, que ce soit du plus court qui serpente jusqu'à l'aqueduc des Sagnières , au plus long qui grimpe jusqu'à la chapelle St Amand, ces deux parcours marquent l'attachement des hommes à leurs terres et à leur nécessaire coexistence.

L'eau, source de vie reste le point commun entre ces deux circuits et les vestiges qui les parsèment. De cet aqueduc orphelin de son eau aux bassins à « rouir » du ravin des Naïsses, on ne peut que comprendre et imaginer que seule, une longue procession vers la chapelle St Amand permettait , par ces témoignages d'un passé pas si lointain, de lier l'homme avec son environnement.

Dès lors, vous, visiteur, amoureux ou curieux de nature ou par nature, celle-ci vous accueille et vous guide dans les pas de nos anciens. Surveillez-la, respectez-la, protégez-la !

Chaque circuit ainsi que sa fiche est disponible soit à l'OIT, soit chez les prestataires touristiques et dans votre Mairie ou sur le site:
http://www.hautesterresprovence.com/htm/sports/page_sports_rando.htm

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement M. Nabokoff pour toutes ces années durant lesquelles il s'est occupé bénévolement du transport des containers de la cantine scolaire.

Depuis octobre, M. Dussap se charge gracieusement d'apporter les containers le matin à la Motte et, plusieurs habitantes du village se sont relayées pour les rapporter pleins le midi.

Depuis le 5 janvier, la commune a organisé pour le midi un transport plus pérenne.

PETITES ANNONCES

La commune cherche un nouveau locataire pour l'atelier relais.
Contact : Mairie de Clamensane

RENDEZ-VOUS A NOTER

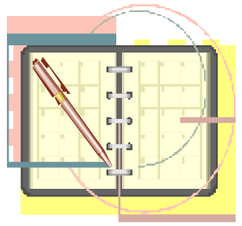

VANNERIE

Week-end vannerie à Clamensane le **14 et 15 février 2009.**
Si vous souhaitez apprendre à fabriquer un panier en osier, vous pouvez vous inscrire à ce stage d'un jour et demi (samedi après-midi et dimanche toute la journée).
Renseignements et inscriptions :
N. Champon au 04.92.68.38.67.
(Nombre des places limité à 12)
Les dons récoltés iront à la coopérative scolaire de Clamensane.
Les promeneurs et curieux sont les bienvenus.

COURS DE YOGA

Magali Dick, via le foyer rural de la vallée du Jabron, donne des cours de hatha-yoga les **mercredis à 18h30** à la salle polyvalente du village.
Le premier cours à eu lieu le 28 janvier. Les personnes intéressées doivent apporter un tapis et une couverture.
Tenue de sport conseillée.
Renseignements et inscriptions :
N. Champon au 04.92.68.38.67.

LOTO DU TIR-A-L'ARC

Le loto des Archers du Sasse aura lieu le dimanche **8 février à 15h** à la salle polyvalente de Clamensane.
Pour fêter la chandeleur, des crêpes seront proposées aux participants.